

# L'audit énergétique



L'audit énergétique dure au moins toute **une journée**. Il s'agit de mesures des parois de votre bâtiment, analyse de leur composition, recherche d'informations sur les consommations, ... Il donne lieu à un **rapport complet** avec des **recommandations**. Il donne droit à une **prime** de la Région Wallonne de 50%, et une **déduction fiscale** de 40%. Il est aussi indispensable pour avoir droit à certaines primes d'isolation. Le prix de base est de 600 € pour une petite maison simple sans annexes. Pour une maison plus complexe, on vous établit un devis. Il est pris en charge à 90% par des primes et déductions fiscales.

**Sur rendez-vous**

**Chez vous (ou sur le chantier)**

**Tarif : sur devis, à partir de 600 €htva**

*Avec le soutien de la Région Wallonne*



**Eco'Hom asbl** - En Jonruelle 74, 4000 Liège - Tel/Fax : 04.388.42.11

**www.ecohom.be** - info@ecohom.be - TVA : BE 865.525.852 - CB : 068.2451246.83

